

TP'up : Aide au montage du dossier

Le dispositif

Subvention pouvant atteindre 55 000 €, pour financer un plan stratégique sur 12 à 18 mois, intégrant des actions d'investissements, de brevets, de conseil, de développement international

Pour quel type de projet ?

TP'up Souveraineté Transition Ecologique et Energétique est destiné aux TPE portant un projet de :

- Transformation écologique (décarbonation, circularité des moyens de production)
- Production sur le territoire régional de produits et/ou services stratégiques
- Sauvegarde d'activités et de savoir-faire menacés
- Défense de la souveraineté du territoire
- Croissance à fort potentiel de création d'emplois directs et indirects

Plus particulièrement les projets soutenus visent à :

- Diversifier l'activité et/ou réorienter le modèle économique de l'entreprise vers plus de circularité (éco-conception, remanufacturing, mobilité douce...)
- Relocaliser et/ou implanter une activité en Île-de-France
- S'internationaliser
- Accroître et/ou moderniser l'outil de production
- Améliorer la performance sociale

Les projets doivent présenter un axe de développement dédié à la transition écologique et énergétique.

Quelle est la nature de l'aide ?

Le plafond « TP'up » est de 55.000€.

Le plafond de l'aide pourra être porté exceptionnellement à 82.500€ pour les projets localisés en zones de reconquête économique et les projets présentant un fort impact écologique et un plan de transition ambitieux.

Les dépenses éligibles sont :

- Investissements matériels /immatériels
- Prestations de conseil
- Développement international
- 1 recrutement sur une fonction « Transition écologique et énergétique »

Les critères de sélection des projets :

- Viabilité de l'entreprise
- Pertinence de la stratégie
- Potentiel de création d'emplois
- Potentiel de développement international et/ou contribution du projet au développement de l'IDF

Notre solution

- Accompagnement du dirigeant sur sa stratégie de développement
- Accompagnement à la formalisation de sa stratégie
- Co-construction du dossier de candidature TP'up
- Validation avec le dirigeant des dépenses éligibles en cohérence avec sa stratégie de développement et selon les critères de sélection du dispositif TP'up

Les bénéfices pour l'entreprise

- Prendre du recul sur sa stratégie de développement
- Gagner du temps
- Sécuriser sa candidature au dispositif TP'up selon les attentes et les critères attendus
- Faciliter la rédaction du dossier de candidature
- Maximiser ses chances d'être lauréat TP'up et d'obtenir une subv. pouvant aller jusqu'à 55 K€

RENSEIGNEMENTS

01 60 79 91 91

essonne.cci.fr



FINANCEMENT

PUBLIC CONCERNÉ

Entreprises relevant de la catégorie des microentreprises (moins de 10 salariés en équivalent temps plein dont le CA annuel ou le total de bilan annuel n'excède pas 2 M€), implantées en IDF, comptant au moins 1 salarié ou mobilisant un travailleur dans le cadre d'un groupement d'employeurs, ayant au moins un an d'existence et au moins un exercice comptable achevé



DURÉE

3 à 5 séances
de travail



TARIF

2 500 € HT à la signature du
devis + 1 000 € HT si obtention
d'une subvention > à 20 000 €